

Plans de Mobilité pour des déplacements durables



Entreprises, administrations, établissements scolaires,
**Pour inscrire vos déplacements
dans une dynamique écologique et durable**



Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

C'est un ensemble de mesures visant à rationaliser l'organisation de l'ensemble des déplacements générés par l'établissement en faisant évoluer les comportements pour :

- **Réduire** les besoins de déplacements ;
- **Optimiser** les déplacements ;
- Augmenter le recours aux **modes alternatifs** (≠ voiture solo)

Le PDE n'est **pas dirigé contre l'automobile**: il vise à en **optimiser l'usage**.

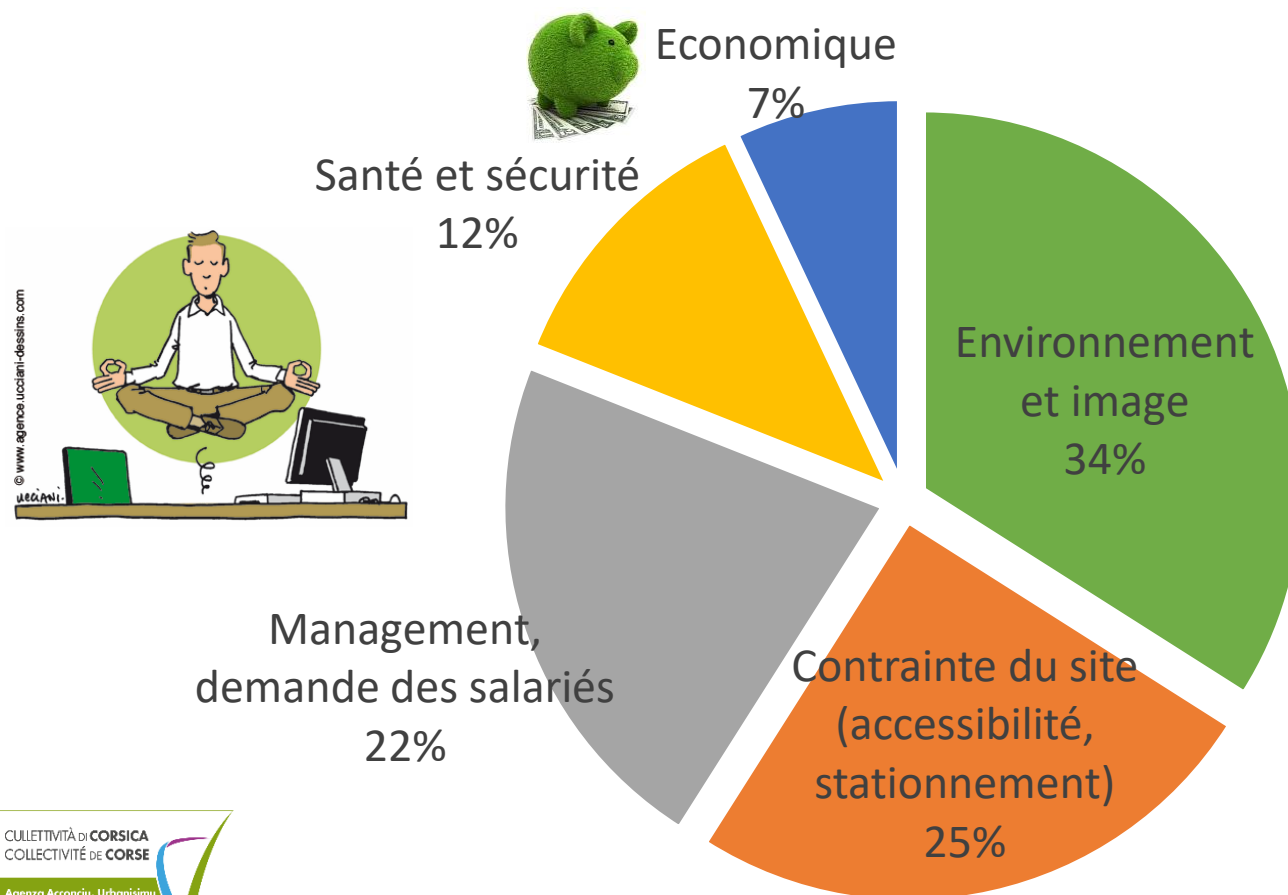
En offrant des alternatives, il **étend le panel de solutions de mobilité disponibles** au personnel, aux visiteurs, fournisseurs, ...



Pourquoi porter un Plan de Mobilité ?

Obligation réglementaire dans l'agglomération bastiaise (PPA) à partir de 50 salariés ; sinon :

Motivations principales
(Evaluation INDDIGO 2009)





Quel(s) intérêt(s) ?

Réalisation d'économies et valorisation du capital

- Réduction des **coûts** liés aux **déplacements** : stationnement, accidents de trajet, défraiements kilométriques, gestion de la flotte de véhicules de société, autres frais de transport, cotisations, etc.
- En cas de Plan de Déplacement Interentreprises, **mutualisation des moyens** grâce à l'économie d'échelle
- **Valorisation du foncier** de l'établissement grâce à la suppression d'une partie de l'espace dédié au stationnement
- **Augmentation de la productivité** en repensant les déplacements professionnels, en diminuant le stress et en augmentant la satisfaction du personnel
- **Amélioration des temps de transports** (livraisons, visites, etc.)
- **Maîtrise des déplacements** grâce à l'extension de l'offre de mobilité (choix de mode, flexibilité horaire)



Quel(s) intérêt(s) ?

Amélioration du climat social

- **Diminution des dépenses** transport des **salariés**
- **Augmentation du temps libre** du **personnel** suite à la réduction du tps de transport
- Dynamisation de la **culture d'établissement** autour d'un projet fédérateur fondé sur la **coopération**
- **Meilleure accessibilité du site** pour les employés et les visiteurs, en particulier ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion motorisé
- Maintien et recrutement de **personnel qualifié**
- Amélioration de la **ponctualité**
- Réduction des **arrêts de travail** et amélioration de la **santé** du personnel (moins de stress)
- Meilleure acceptation de la **délocalisation d'employés** grâce aux facilités de transport proposées



Quel(s) intérêt(s) ?

Amélioration de l'image de l'établissement

- Contribution active et visible à un **meilleur environnement**
- **Amélioration de l'intégration** de l'établissement dans le tissu urbain environnant et le voisinage grâce à la réduction de la pression du stationnement et du bruit



**RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT**





Méthodologie

0 - Préparation

1 - Diagnostic

2 – Construction et négociation du plan d'actions

3 – Mise en œuvre des actions

4 – Animation, suivi et évaluation

Combien de temps ça prend ?

- Démarche **d'amélioration continue**
- **1 année** pour mettre en œuvre les 1^{ère} actions

Combien ça coûte ?

- Ex Glassolutions Glassver (200 salariés) : 20 k€ (diagnostic et actions)
- Pour entreprises non obligées, **aides jusqu'à 70%** grâce au Contrat Plan Etat Région (CPER)
- **Investissement** plutôt que **dépense** :

Certains PDE s'autofinancent grâce aux économies et aux gains de productivité réalisés



Exemple d'un PDE - Entreprise Glassolutions Glassver (200 salariés)

PDE 2011-2013 pour un coût global 20 000 €

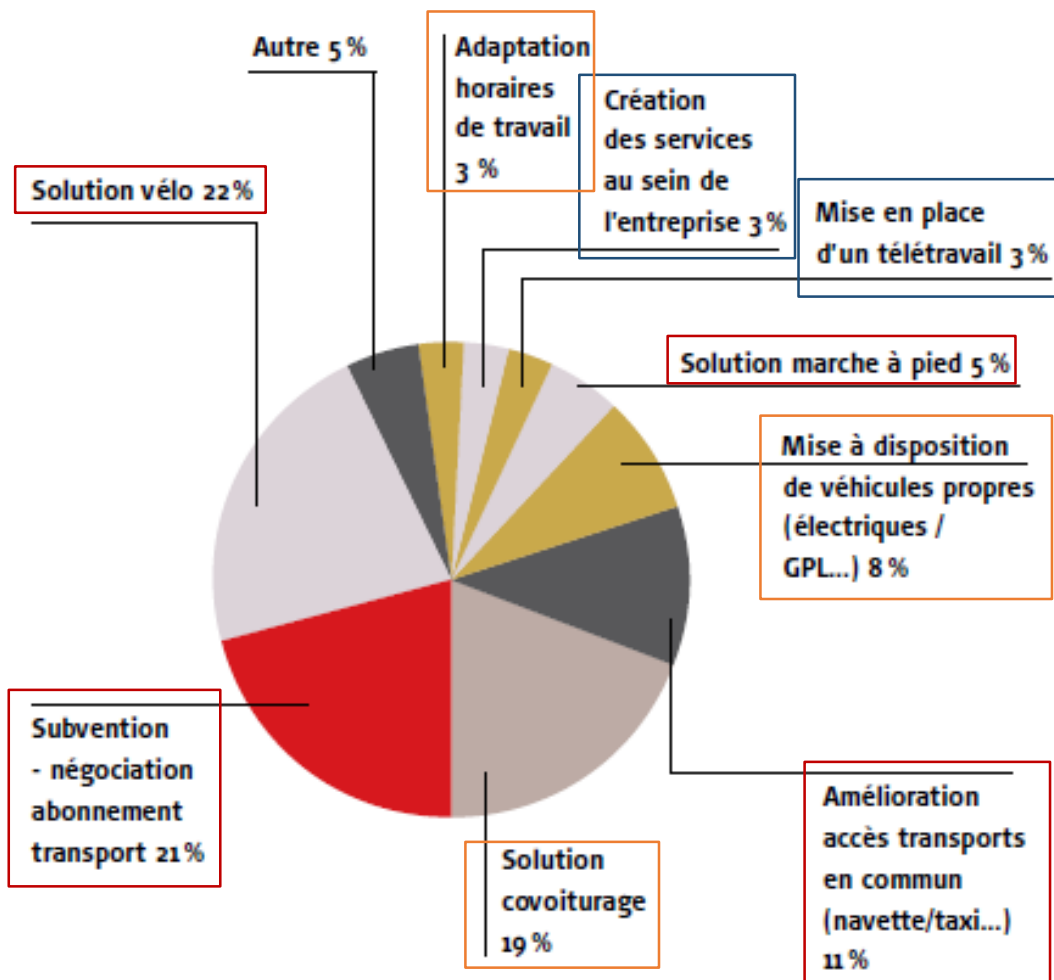
Pas de TC (1 400 hab) => 5 thèmes retenus :

Marche à pied	Vélo
Améliorer l'accessibilité du site notamment pour les piétons	Adapter les équipements (abris, parkings, etc.)
Définir un « kit piéton » pour faciliter et sécuriser cette pratique	Définir un « kit cycliste » comprenant un casque, réflecteurs, éclairage... pour faciliter et sécuriser cette pratique
Covoiturage	Déplacements professionnels
Recenser les informations administratives (assurances, impôts, etc.)	Encourager la visioconférence
Mettre en place un outil de mise en relation entre conducteurs et passagers	Former à l'éco-conduite
Réserver des places de stationnement dédiées	
Communication	
Valoriser les bienfaits de l'éco-mobilité (santé et environnement) par des fiches pratiques	
Réaliser une enquête interne pour identifier les besoins (kit piéton, kit cycliste)	
Élaborer une Charte de l'Éco-mobilité engageant l'entreprise et les salariés	
Présenter les circuits piétons et cyclistes présents à proximité du site	

Bilan des économies annuelles :

- 5000 km
- 3 770 L de carburant
- 13 000 € de coûts de déplacement

Exemples d'actions mises en œuvre



1) Réduction des besoins

- Encouragement habitat proximité
- Visioconférence / réunion à distance
- Répartition employés sur sites
- Solution de restauration le midi

2) Optimisation des déplacements

- Incitation covoiturage : mise en relat°, places réservées et garantie de retour
- Conseil en mobilité
- Flotte de service en autopartage
- Formation à l'éco-conduite

3) Transfert vers modes alternatifs

Transports en commun :

- Achat groupé de titres
- Cartes non nominatives déplacements pros

Modes actifs :

- Accès piéton
- Communication
- Vestiaire et douche

Exemple d'action : Vélo à Assistance Electrique

L'acquisition de VAE mis à disposition gratuitement des salariés est **financée** :

- subvention de 25% du prix d'achat par l'AUE
- réduction d'impôts sur les sociétés de 25%*



Coopérative maritime lamanage, Bastia

6 VAE mis à disposition du personnel pour les déplacements professionnels et domicile-travail en substitution de scooters.

« Nous sommes **très contents**, les salariés n'utilisent désormais que les vélos électriques pour se déplacer. Il y a **moins de nuisances** (bruit, pollution...) sans pour autant perdre en **vitesse** et donc en **réactivité** »

Est-ce que ça intéresse certains d'entre vous ?

* Si vélo mis à disposition pour les trajets domicile-travail

Exemples d'actions : Vélo

Remise en selle par une **vélo-école** en 3 temps :

- 1) Code de la route vu du guidon
 - 2) Remise en selle sur plateau
 - 3) Parcours en ville « dans la circulation »
- Permet d'accompagner l'arrivée des VAE



Aménagement de **stationnements vélo sécurisés** :

Idéalement arceaux (100 € l'unité) couverts

- 1 place voiture = 8 à 10 places vélo
- Facilite la venue des propriétaires de VAE
(≈ 1 500 aidés par l'AUE)



Exemple d'action : Transport Collectif

- Prise en charge de 50% des frais d'abonnement ou plus
- Information d'accès multimodale (visiteurs et nouveaux)
- Communication sur les outils de la CAB : info temps réel, application mobile Mybus
- Garantie de retour : véhicule de service, voire taxi
- Assouplissement des horaires



Exemple d'action : Formations écoconduite et sécurité routière

Eco-conduite : financée par formation professionnelle
10% d'économies d'énergies

Coût : 250 € - 450 € / stagiaire (1 ou 2 jours)

Sécurité routière : animation gratuite proposée par DDTM,
sinon formations privées – *Coût : 120 € / stagiaire (1 jour)*

